



Colloque

## A chaque pays sa conception de la GPA

Par [Catherine Mallaval](#) — 17 novembre 2016 à 20:07



Manifestation contre la GPA et la PMA pour les couples de femmes, à l'appel de la Manif pour tous, en octobre 2014, à Paris. Photo Albert Facelly

**A Paris, la première journée d'un colloque consacrée à la gestation pour autrui a permis de constater combien cette pratique était protéiforme et mouvante selon les pays et leur législation.**

Interdire, abolir, prohiber, anéantir la gestation pour autrui (GPA) en France (où elle est déjà interdite). Le voilà le rêve de la Manif pour tous qui espérait en sus empêcher la tenue ce jeudi du premier colloque scientifique international dédié à cette pratique permettant de devenir parents à ceux qui sont dans l'impossibilité de porter un enfant (homosexuels et femmes souffrant de problème d'utérus). Raté. Et c'est tant mieux. Car loin d'être enfermés dans un binaire «pour ou contre», les chercheurs français et étrangers (allemands, suédois, australiens etc.) qui scrutent la GPA de par le monde montrent à quel point cette pratique est

globale (oui, il y a aussi des mères porteuses au Ghana) et plurielle avec parfois des particularités qu'on ne soupçonnait pas. C'est le cas du Brésil qui n'a pas jugé bon d'adopter de lois spécifiques, mais s'en remet aux résolutions de son Conseil fédéral de médecine qui autorise la GPA, y compris aux couples de même sexe, mais à conditions qu'il n'y ait pas de transaction d'argent et qu'il existe des liens familiaux au quatrième degré avec la gestatrice...

Le tableau mondial est complexe lorsque l'on passe des Etats-Unis (où la GPA quand elle est autorisée est onéreuse mais fait l'objet de contrats soigneusement rédigés) à Israël qui, dans un élan de «croissez et multipliez», finance les traitements qui précèdent la GPA pour les hétérosexuels seulement. Et à condition que la mère d'intention et la gestatrice soient de même religion car «l'identité juive», s'acquiert par le fait de naître d'un «ventre juif». A chacun sa GPA? Le bât blesse quand à cause d'une interdiction de la pratique, dans leur propre pays, des couples se mettent à franchir les frontières. Et lorsque faute de moyens, ils s'évadent vers des pays low cost. L'un des exemples les plus flagrants est sans doute ce qui se passe actuellement en Asie du Sud-Est.

A compter de 2011, la Thaïlande devient une destination populaire pour la GPA commerciale. Des couples (ou des célibataires) du monde entier s'y pressent, tandis qu'affluent dans le même temps «des entrepreneurs de la fertilité» jusqu'à la sombre affaire du "baby Grammy" en 2014. L'histoire ? Un couple australien abandonne à leur gestatrice, l'un des jumeaux qu'elle a portés pour eux : celui qui est trisomique. Dans le même temps, l'affaire d'un Japonais qui aurait eu quinze enfants par GPA avec différentes mères porteuses fait grincer. Bilan : la GPA est interdite aux étrangers dès 2015. La conséquence ? Les aspirants à une GPA interdite ou trop onéreuse dans leur pays d'origine (aux Etats-Unis par exemple) changent de destination. Et c'est parti pour le Cambodge (qui vient de la prohiber alors que la Malaisie commence à s'ouvrir) et le Laos, où elle n'est pas réglementée.

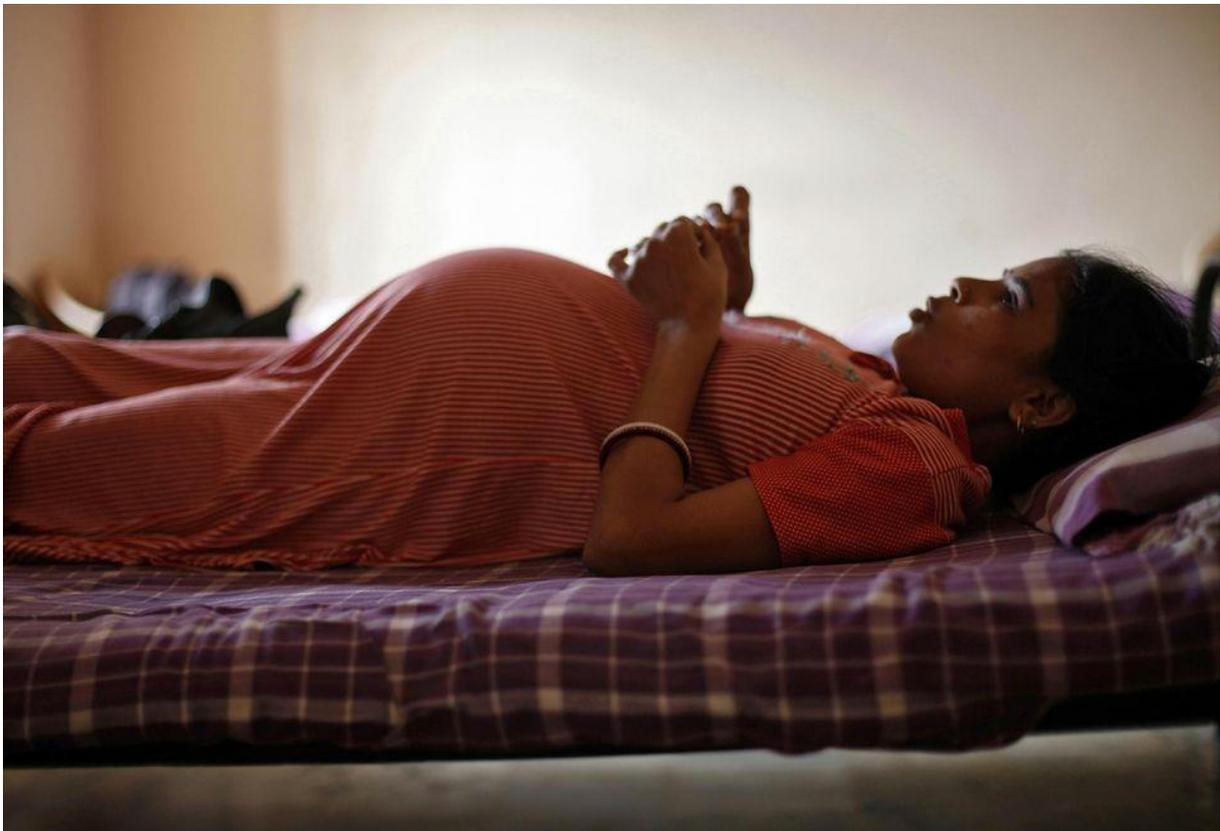
La chercheuse australienne Andrea Whittaker a suivi de près ces migrations : *«Des marchés se créent du jour au lendemain. Avec des porteuses thaïlandaises qu'on a déplacées, des gamètes, voire des embryons congelés que l'on déplace. Et même du personnel médical qui va et vient à travers les frontières»*. Et la chercheuse de parler de «flexibilité», d'une «industrie post-fordiste» multinationale qui assimile *«les gestatrices et les donneuses d'ovocytes à des prestataires indépendantes dont on minimise le degré de protection»*.

Qui a dit que ce colloque serait forcément «pro GPA» ? La chercheuse prône une réglementation «souple» capable de s'adapter aux réalités. Quand des juristes, comme Hugues Fulchiron, président honoraire de l'Université Jean Moulin Lyon 3 évoque avec raison un «problème juridique global». Un problème qu'on ne saurait résoudre d'un simple de revers de loi nationale. En claquant des doigts pour interdire, abolir, prohiber, anéantir...

[Catherine Mallaval](#)

# Les mères porteuses sont-elles vraiment toutes maltraitées ?

Par [Catherine Mallaval](#) — 19 novembre 2016 à 10:05



Sharda, 35 ans, mère porteuse indienne d'Ahmedabad. Photo Mansi Thapliyal. Reuters

**Les gestatrices pour autrui ne sont-elles que de vulgaires conteneurs que l'on exploite, maltraite, dénigre, comme le dénoncent systématiquement les anti-GPA ? Le premier colloque international dédié à cette pratique qui s'est achevé vendredi soir à Paris a mis en lumière une réalité qui ne saurait s'écrire en noir et blanc.**

On les a longtemps appelées «mères porteuses», avant de préférer le terme plus neutre de «gestatrices pour autrui». Mais dans l'intimité des familles qu'elles ont permis de créer, on leur donne aussi parfois du maman, du «maman de naissance», du tata, du nounou, quand on leur sert aussi simplement leur prénom.

Ces femmes qui portent pour d'autres ne sont-elles que de vulgaires conteneurs que l'on exploite, maltraite, dénigre, comme le dénoncent systématiquement les anti-GPA ? Le premier colloque international dédié à cette pratique qui s'est achevé vendredi soir à Paris a mis en lumière une réalité qui ne saurait s'écrire en noir et blanc. Et les petits noms de ces

femmes qui de par le monde entier prêtent leur utérus à des couples en mal d'enfants en sont la preuve. Oui, il arrive qu'elles ne soient pas même nommées, pas même contactées par les parents pour qui elles portent, comme en témoignent les observations en Inde de la chercheuse Sheela Saravanan. Juste bonnes à livrer un enfant récupéré par des «parents» qui ne souhaitent pas créer de lien avec leur porteuse. Insoutenable ? La barrière de la langue et les écarts de niveau social entre les Occidentaux qui longtemps sont allés en Inde (mais ne le peuvent plus depuis cette année) et les gestatrices ne justifient pas tout.

### «Transfert de corps»

A l'opposé, l'anthropologue Elly Teman, qui a conduit de multiples enquêtes sur les porteuses israéliennes, renvoie quasiment le tableau d'un monde enchanté, décrivant des liens proches de la fusion entre les mères qui, suite à des problèmes d'utérus, mettent à «cuire» leurs petits pains (leurs ovocytes fécondés) dans le petit «four» d'une gestatrice, cette gentille «aubergiste». Le duo formé par les deux femmes est parfois si proche que celle qui ne porte ne pas en arrive à se sentir enceinte, à avoir des nausées, mal aux seins... Assiste à tous les examens médicaux, prend parfois des nouvelles quotidiennes de la porteuse. La chercheuse évoque carrément un «transfert de corps». La naissance, bien sûr, est partagée. Les deux femmes pleurent ensemble au moment de la naissance. Waouh ? Les travaux conduits à l'université de Cambridge sur des familles GPA et leur mère porteuse mettent aussi en avant des relations souvent proches et durables.

Et les Français là-dedans ? Comment se comportent-ils lorsqu'ils passent les frontières avec le désir de revenir un enfant grâce à une gestatrice ? La GPA fabrique-t-elle des liens «affectifs»? Oui, cela arrive. Les travaux de l'anthropologue Jérôme Courduriès sur la place que les couples hétéros font à leur porteuse évoquent des parents qui appellent leur porteuse «nounou». Un petit nom gentil mais qui laisse aussi toute sa place à la mère qui élève l'enfant. Et chez les couples gays ? Martine Gross, sociologue au CNRS, après moult enquêtes dans le temps, évoque, quant à elle, de nombreux parents qui souhaitent «*maintenir des liens*» avec la gestatrice. Avec des visites, des petits mots à Noël, aux anniversaires. Et des enfants qui, parfois, vont jusqu'à appeler leur gestatrice «maman». Et souvent se considèrent comme le frère ou la sœur (de ventre) des propres enfants de la porteuse. A l'arrivée, certains dessinent des familles bigrement nombreuses, avec des «*liens nouveaux*».

(1) Colloque organisé par l'Institut national d'études démographiques, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, l'université Paris-II-Panthéon-Assas et le Muséum national d'histoire naturelle.

[Catherine Mallaval](#)